

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit 0,183 € ht le caractère. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actuelgales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Résidence du Choiseau et Villa Juliette : construction de 33 logements collectifs intermédiaires et individuels (locatifs sociaux et PSLA), Zac Rose Richou à La Membrolle-sur-Longuenée, Longuenée-en-Anjou
Relance des lots : 4, 8A, 8B et 9

PROCÉDURE ADAPTÉE

Marché de travaux

PROLONGATION DE DÉLAI DE REMISE DES OFFRES

Identification de l'organisme qui passe le marché : OPH Angers Loire habitat, 4, rue de la Rame, CS 70109, 49101 Angers cedex 02. Tél. 02 41 23 57 57.
Procédure de passation du marché : procédure adaptée R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

Objet du marché : résidence du Choiseau et Villa Juliette : construction de 33 logements collectifs intermédiaires et individuels (locatifs sociaux et PSLA), Zac Rose Richou à La Membrolle-sur-Longuenée, Longuenée-en-Anjou.
Relance des lots : 4, 8A, 8B et 9.

Renseignements relatifs aux lots :

- Lots, corps d'état :**
Lot 4 : charpente & bardage bois.
Lot 8a : menuiseries extérieures PVC, fermetures.
Lot 8b : menuiseries extérieures alu, fermetures.
Lot 9 : menuiseries intérieures.

Prestations divisées en lots :

Possibilité de présenter une offre pour : un ou plusieurs lots.
Durée du marché : 18 mois de chantier plus 1 mois de préparation, congés payés et intempéries non compris.

Renseignements :

Techniques : Eric Baeza, SARL Arbaa.
Administratifs : OPH Angers Loire habitat, via la plateforme dématérialisée : www.achatpublic.com
Modalité de retrait du dossier de consultation et modalité de transmission : sur la plateforme dématérialisée : www.achatpublic.com
Date limite de réception des offres : jeudi 24 novembre 2022 à 23 h 59.
Critères d'attribution des offres : se référer au règlement de la consultation.
Date d'envoi à la publication : 10 novembre 2022.

Avis administratifs

Préfet de MAINE-ET-LOIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral DIDD-BPEF-2022 n° 304 du 21 octobre 2022, il est procédé à une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale (volets «eau et milieux aquatiques» et «défrichement») et à une enquête parcelaire en vue de la réalisation du projet d'aménagement de la RD 963 (contournement du Louroux-Béconnais) à Val-d'Erdre-Auxence au bénéfice du Conseil Départemental de Maine-et-Loire. Cet aménagement de la RD 963 correspond à un linéaire d'environ 2,3 km qui s'accompagne de la création de 3 carrefours giratoires et de voies de rétablissements. La voie nouvelle est de type 2 x 1 voies.

Toute information concernant le dossier peut être demandée à Mme la Présidente du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, secrétaire de la Direction des routes départementales, tél. 02 41 81 43 76.

La décision de délier ou non l'autorisation environnementale est prise par arrêté du préfet de Maine-et-Loire.

Mme Annick Collot, cadre de la fonction publique, retraitée, est désignée comme commissaire enquêteur.

Les enquêtes, d'une durée de 33 jours consécutifs, se déroulent du lundi 14 novembre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 inclus à la mairie de Val-d'Erdre-Auxence. Les modalités d'accès à la mairie et aux documents peuvent être adaptées par la collectivité en cas de crise sanitaire, éventuellement en lien avec le commissaire enquêteur (se renseigner au préalable auprès de la mairie).

Mise à disposition d'un dossier d'enquête publique : Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier de demande d'autorisation environnementale peut être consulté :

- sur support papier : à la mairie de Val-d'Erdre-Auxence (place de la Mairie, Le Louroux-Béconnais, 49370 Val-d'Erdre-Auxence, tél. 02 41 77 81 87) ouverte lundi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30, mardi de 9 h 00 à 12 h 15, mercredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30, jeudi de 9 h 00 à 12 h 15, vendredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30. L'accueil du public à la mairie reste maintenu le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00.

* Horaires mentionnés à titre indicatif, sous réserve de modification exceptionnelle liée aux impératifs de service de la collectivité.

2. par voie dématérialisée : à l'exception du dossier parcelaire, consultation et téléchargement à partir du site www.maine-et-loire.gouv.fr (rubrique «publications, enquêtes publiques»).

3. par consultation à partir d'un poste informatique mis gratuitement à disposition du public à la préfecture de Maine-et-Loire (bureau des procédures environnementales et foncières) du lundi au vendredi de 9 h 15 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h 15 (sur rendez-vous) et dans la mairie susvisée sous réserve qu'elle dispose de moyens informatiques adaptés.

Observations et propositions du public :

Pendant la durée de l'enquête publique, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête publique tenu à sa disposition en mairie de Val-d'Erdre-Auxence.

Les observations et propositions écrites et orales du public sont également reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences mentionnées ci-dessous.

Les observations et propositions du public peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale, à son attention personnelle, à la mairie de Val-d'Erdre-Auxence pendant toute la durée de l'enquête publique.

Elles peuvent en outre être formulées par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-enqpub-rd963deviation@maine-et-loire.gouv.fr (le poids des pièces jointes ne peut excéder 3,5 MO).

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences sont consultables à la mairie susmentionnée. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur www.maine-et-loire.gouv.fr (rubrique «publications, enquêtes publiques») dans les meilleurs délais. Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant la durée de l'enquête.

Avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier adressé à la préfecture de Maine-et-Loire (bureau des procédures environnementales et foncières) aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public.

Mise à disposition du dossier parcelaire :

Pendant la durée de l'enquête parcelaire, le dossier parcelaire peut être consulté sur support «papier» à la mairie de Val-d'Erdre-Auxence dans les conditions indiquées ci-dessus.

Les observations sur les limites des biens à exproprier sont formulées par écrit par les intéressés sur le registre d'enquête parcelaire à sa disposition en mairie de Val-d'Erdre-Auxence ou adressées par correspondance à l'attention personnelle du commissaire enquêteur à ladite mairie. Les propriétaires auxquels notification est faite sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité (via le questionnaire d'identité).

Le dossier d'enquête publique comprend le dossier de demande d'autorisation environnementale, l'étude d'impact et les avis réglementairement requis. Le dossier parcelaire comprend les pièces requises par le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie de Val-d'Erdre-Auxence :

- le lundi 14 novembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 15,
- le vendredi 2 décembre 2022 de 9 h 00 à 12 h 15,
- le vendredi 16 décembre 2022 de 13 h 30 à 16 h 30.

Copies du rapport d'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur seront adressées à la mairie de Val-d'Erdre-Auxence pour y être, sans délai, tenues à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents seront tenus à la disposition du public en préfecture de Maine-et-Loire (bureau des procédures environnementales et foncières) et publiés sur www.maine-et-loire.gouv.fr (rubrique «publications, enquêtes publiques») pendant un an.

Le présent avis est inséré sur le site internet susvisé.

Dans le délai d'un mois suivant la publication de cet avis, les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usultier, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes, sont tenues de se faire connaître à l'autorité expropriante, à défaut de quoi elles seront déchues de tous droits à indemnité (article R.311-2 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique).

Vie des sociétés



Rue de Québec, 49300 CHOLET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Montrevault-sur-Evre du 10 novembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Pavageau Edouard.

Siège social : zone industrielle La Paganne, Saint-Pierre-Montlmar, 49110 Montrevault-sur-Evre.

Objet social : l'activité de holding ; la réalisation de prestations de services de toute nature au service de sociétés filiales ou non ; l'exercice de fonctions direction ou de mandat social au sein de ses filiales, ou d'autres sociétés ; la participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales ; l'acquisition, la prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts d'intérêts, parts sociales et plus généralement de tous droits mobiliers divers dans toute société constituée ou à constituer ayant une activité civile, industrielle ou commerciale ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ; l'acquisition, la cession et la gestion de parts, actions, valeurs mobilières ou obligations, de toutes sociétés françaises ou étrangères, à objet industriel, commercial, artisanal, professionnel ou civil ; l'investissement dans tous produits bancaires et d'épargne et de placement et notamment des contrats de capitalisation ; l'acquisition de terrains et d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, crédit-bail, location, sous-location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, directement ou par l'intermédiaire d'une société ; la mise à disposition et la jouissance desdits immeubles au profit d'un tiers, d'un dirigeant ou d'un associé ; l'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles ; la fourniture de prestations para-hôtelières ; éventuellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ; la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la société : 99 ans.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : M. Edouard Pavageau, demeurant 10, rue de la Fontaine, Saint-Péry-en-Mauges, 49110 Montrevault-sur-Evre.

Immatriculation de la société au RCS d'Angers.

Pour avis
Le Notaire.

BELLETOILE

SCI en liquidation

Au capital de 1 500 euros

Siège social :

29, avenue de la Tessoualle

49300 CHOLET

429 604 796 RCS Angers

AVIS DE LIQUIDATION

Suivant décision collective des associés en date du 4 novembre 2022, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation, - donné quitus au liquidateur M. René Meunier demeurant 4, square des Eglantiers, Le Puy-Saint-Bonnet, 49300 Cholet et déchargé ce dernier de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

Mention sera faite au RCS d'Angers.

Pour avis
Le Notaire.

BELLETOILE

SCI en liquidation

Au capital de 1 500 euros

Siège social :

29, avenue de la Tessoualle

49300 CHOLET

429 604 796 RCS Angers

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décision collective des associés en date du 4 novembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, M. René Meunier, gérant de la société, domicilié 4, square des Eglantiers, Le Puy-Saint-Bonnet, 49300 Cholet, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4, square des Eglantiers Le Puy-Saint-Bonnet, 49300 Cholet, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

Mention sera faite au RCS d'Angers.

Pour avis
Le Gérant.

SASU LES BOUTONS D'OR

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Capital social : 5 000 euros

5, rue Headley, Corné

49630 LOIRE-AUTHION

RCS Angers 907 824 549

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE a décidé, le 22 septembre 2022, de transformer la société en EURL, sans la création d'un être moral nouveau.

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Gérance : Mme Madeleine Depaulx-Maurille, 2, rue de la Conserverie, Saint-Mathurin-sur-Loire, 49250 Loire-Authion.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS d'Angers.

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 7 juillet 2022, les associés de la société dénommée "SCI Saint Pierre", société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège est à Cholet (49300), 45, avenue Gambetta, identifiée au Siren sous le numéro 478 793 839 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Angers, ont décidé du changement de siège de la société à compter du 7 juillet 2022.

Ancien siège : 45, avenue Gambetta, 49300 Cholet.

Nouveau siège : 13, chemin de la Chesnaye, Juigné-sur-Loire, 49610 Les Garennes-sur-Loire.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 478 793 839 ne fera pas l'objet d'une nouvelle immatriculation.

Pour avis
Le Notaire.

SASU LES BOUTONS D'OR

Société civile

Au capital de 500 euros

Siège social : 29, rue Saint-Paul

Saint-André-de-la-Marche

49450 SÈVREMOINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Sévremoine du 10 novembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile.

Dénomination sociale : Les Classes.

Siège social : 29, rue Saint-Paul, Saint-André-de-la-Marche, 49450 Sévremoine.

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à 29, rue Saint-Paul, Saint-André-de-la-Marche, 49450 Sévremoine, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Mme Audrey Michenaud et M. Damien Gautreau demeurant ensemble 63, rue Choletaise, Saint-Macaire-en-Mauges, 49450 Sévremoine.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés d'Angers.

Pour avis
Le Gérant.

LES CLASSES

Société civile

Au capital de 500 euros

Siège social : 29, rue Saint-Paul

Saint-André-de-la-Marche

49450 SÈVREMOINE



Rue de Québec, 49300 CHOLET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Montrevault-sur-Evre du 10 novembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Tison Freddy.

Siège social : zone industrielle La Paganne, Saint-Pierre-Montlmar, 49110 Montrevault-sur-Evre.

Objet social : l'activité de holding ; la réalisation de prestations de services de toute nature au service de sociétés filiales ou non ; l'exercice de fonctions direction ou de mandat social au sein de ses filiales, ou d'autres sociétés ; la participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales ; l'acquisition, la prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts d'intérêts, parts sociales et plus généralement de tous droits mobiliers divers dans toute société constituée ou à constituer ayant une activité civile, industrielle ou commerciale ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ; l'acquisition, la cession et la gestion de parts, actions, valeurs mobilières ou obligations, de toutes sociétés françaises ou étrangères, à objet industriel, commercial, artisanal, professionnel ou civil ; l'investissement dans tous produits bancaires et d'épargne et de placement et notamment des contrats de capitalisation ; l'acquisition de terrains et d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, crédit-bail, location, sous-location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, directement ou par l'intermédiaire d'une société ; la mise à disposition et la jouissance desdits immeubles au profit d'un tiers, d'un dirigeant ou d'un associé ; l'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles ; la fourniture de prestations para-hôtelières ; éventuellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ; la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la société : 99 ans.

Capital social : 100 euros.

Gérance : M. Freddy Tison, demeurant 10, rue de la Fontaine, Saint-Péry-en-Mauges, 49110 Montrevault-sur-Evre.

Immatriculation de la société au RCS d'Angers.

Pour avis
Le Gérant.

BELLETOILE

SCI en liquidation

Au capital de 1 500 euros

Siège social :

29, avenue de la Tessoualle

49300 CHOLET

429 604 796 RCS Angers

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décision collective des associés en date du 4 novembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, M. René Meunier, gérant de la société, domicilié 4, square des Eglantiers, Le Puy-Saint-Bonnet, 49300 Cholet, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4, square des Eglantiers Le Puy-Saint-Bonnet, 49300 Cholet, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

Mention sera faite au RCS d'Angers.

Pour avis
Le Gérant.

BELLETOILE

SCI en liquidation

Au capital de 1 500 euros

Siège social :

29, avenue de la Tessoualle

49300 CHOLET

429 604 796 RCS Angers

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décision collective des associés en date du 4 novembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, M. René Meunier, gérant de la société, domicilié 4, square des Eglantiers, Le Puy-Saint-Bonnet, 49300 Cholet, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4, square des Eglantiers Le Puy-Saint-Bonnet, 49300 Cholet, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'Angers.

Mention sera faite au RCS d'Angers.

Pour avis
Le Gérant.

BELLETOILE

SCI en liquidation

Au capital de 1 500 euros